

Centre Communal d'Action Sociale de WAVRANS SUR L'AA

Procès verbal de la Séance du Conseil d'Administration
en date du **6 novembre 2017**

Présidence : Monsieur Julien DELANNOY, Président

Présents : M et Mmes Julien DELANNOY, Eveline BOIN, Olivier HENDRICK, Philippe DUMONT, Chantal CUEGNET, Fabienne CAPELLE, Fernande ANNE, Anne-Marie COQUEMPOT, THUILLIEZ Michel, Murielle LEFEBVRE, Gérard CHOCHOY

Absents excusés : CASTIER Vincent, FOUACHE Séverine

La Commission Administrative

La Commission administrative adopte à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion.

Jeunes demandeurs d'emploi – Aide de Noël 2017

Monsieur le Président rappelle aux membres du CCAS les conditions d'octroi de l'aide d'un montant de 50 euros accordée à l'occasion du 14 juillet 2017 aux jeunes à la recherche d'un emploi.

A l'occasion de Noël 2017, il propose de renouveler cette aide dans les mêmes conditions qu'antérieurement c'est-à-dire sur exposition d'un récit de leurs parcours et motivations, d'un justificatif d'inscription et de non indemnisation de Pôle Emploi, et d'un justificatif d'inscription auprès de la mission locale datant de moins de trois mois.

Les membres du CCAS acceptent à l'unanimité.

Secours Noël 2017

Monsieur le Président rappelle le barème de revenus maximal jusque-là appliqué pour obtention des bons de secours à l'occasion du 14 juillet et des fêtes de Noël. Il propose de conserver ce barème pour Noël 2017. La commission administrative valide cette proposition.

Les membres du CCAS acceptent à l'unanimité.

Il est précisé que les administrés devront se présenter en Mairie le 24 novembre 2017 au plus tard pour déposer leurs demandes d'aides aux jeunes demandeurs d'emploi ou de secours de Noël.

Colis des aînés 2017

Monsieur le Maire donne les conditions à remplir pour être destinataire du colis des aînés. Elles sont les suivantes : être âgé d'au moins 65 ans, et être inscrit sur la liste électorale communale au 1^{er} décembre 2017.

Il présente la composition du colis telle qu'elle avait été évoquée lors de la dernière réunion du CCAS.

Comme proposé lors de la réunion précédente, le muscat sera remplacé par du porto et les bûches seront toutes au parfum café. Les membres du CCAS émettent l'idée de remplacer le Babybel par un Caprice des Dieux ou un fromage tranché. Cette remarque sera prise en compte dans les demandes de devis qui seront étudiées lors de la prochaine réunion. Il conviendra dès lors de délibérer quant à sa composition définitive.

Une carte de vœux réalisée par les services de la Mairie sera également jointe au colis des aînés.

Monsieur le Président propose que le colis des personnes hospitalisées et placées soit le même qu'en 2016.

Madame BOIN propose de joindre « Le Ptit Wavranais », journal communal de Wavrans-Sur-l'Aa, à ce colis pour conserver un lien entre ces personnes et la Commune. Cette idée est retenue par le CCAS.

Les secteurs de distribution des colis sont définis.

Un refus avait été essuyé par Monsieur THUILLIEZ lors de sa distribution en 2016. Un courrier sera adressé par le CCAS à la personne concernée pour l'interroger quant à sa volonté de recevoir un colis en cette année 2017, ce afin d'éviter une commande inutile.

Fait à Wavrans sur l'Aa, le 7 novembre 2017

Le Président,
Julien DELANNOY

